

1) IDENTITE : DOSSIER 039

Sexe : **F**

Date de naissance : **04/07/1963**

Métiers exercés : - **interne en médecine** ; Période : **1987-2001**

-

-

2) TRAVAUX DENTAIRES :

Nombre d'amalgames¹ : **11** ; A quelle période ont-ils été posés : **entre 1970 et 2006**

Combien ont été déposés : **11** ; A quelles dates² : **-1998 : 4 déposes et reposes**
-2000 : 2 déposes
-2005 : 3 déposes et reposes
-2011 : 4 déposes

Nombre de couronnes³ :

Combien ont été déposées : ; A quelles dates : -

-

-

Autres éléments métalliques en bouche (ex. : bridges) : **oui une obturation « or » depuis 1972**

Autres travaux dentaires effectués⁴ : **appareil dentaire métallique de nuit pendant 3 ans, les poses et déposes sans précaution**

3) AUTRES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'AGGRAVER OU DECLANCHER LES SYMPTÔMES :

A votre connaissance, votre mère avait-elle des amalgames en bouche durant sa grossesse ? **oui**

Combien ? **plusieurs**

A-t-elle effectué, à cette époque ou en vous allaitant, des travaux dentaires ? **ne sait pas**

Vaccins contenant du thiomersal⁵ : **presque tous ceux « recommandés », peu de rappels sauf tétanos**
Pas le vaccin anti gripA de 2009 (contenait du squalène et du mercure)

Vaccins contenant de l'hydroxyde d'aluminium⁶ : **peu**

Environnement professionnel (préciser) : **sans particularité**

Environnement domestique (préciser) : **dans l'enfance 2 ou 3 fois jeux avec des billes de mercure pour thermomètre versées d'un flacon professionnel conservé par ma mère en souvenir de son père rhumatologue décédé prématurément.**

Consommation de poisson avant le diagnostic d'intoxication : **très faible (thon contient du mercure en quantité)**

Médicament contenant du mercure : **non**

Accident (bris d'ampoule basse consommation, de thermomètre, etc.) : **oui, 2 ampoules, deux thermomètres (il y a longtemps)**

¹ Il s'agit du nombre d'amalgames au moment où vous en aviez au maximum en bouche.

² Pour tout le questionnaire, donner des dates et périodes aussi précises que possible ; mais ne pas hésiter, en cas d'incertitude, à dater approximativement.

³ Au moment où vous en aviez au maximum en bouche.

⁴ Avec la date aussi précise que possible.

⁵ Notamment les vaccins antidiphtérique, antitétanique, anticoquelucheux (DTC), les anatoxines diphtériques et tétaniques (DT), l'anatoxine tétanique (AT), le vaccin anti-hépatite B, le vaccin anti-Haemophilus influenzae de type b (Hib) et les vaccins antigrippaux.

⁶ Voir le lien : www.alainmyofasciite.com/Articles/dossier%202004/Liste%20des%20vaccins%20alu.pdf

4) PATHOLOGIE :

Premiers symptômes (date et descriptif sommaire) : **timidité dite « excessive », état dépressif intense dès l'âge de 16 ans, idées noires, état d'angoisse, fatigue, tête vide, insomnie, douleurs, nausées et maux de ventre quotidiens, baisse progressive des notes scolaires...**

Ensuite, **nombreuses dents cariées autour de l'âge de 25 ans ; déposes et reposes d'amalgames (sans précautions particulières). Conséquences immédiates dans les mois qui ont suivi ; douleurs diffuses, asthénie aggravée avec alitement complet pendant un mois, insomnies, une crise de tétanie généralisée (par chute du calcium après un repas), une première crise d'asthme allergique avec sifflements pendant 24 heures, ensuite pour la « fatigue chronique et les douleurs musculaires » un diagnostic de « détérioration mentale » suivi d'une orientation psy.**

Evolution de la pathologie : **selon l'ordre d'arrivée ; douleurs électriques, métalliques et galvanisme dans la bouche, descellement de plombages ensuite avalés, conjonctivite allergique chronicisée depuis l'âge de 25 ans jamais guérie avec sensation permanente de brûlures oculaires, allergies et rougeurs de la peau du visage, douleurs spontanées des muscles, douleurs articulaires et endolorissement général le matin, fatigue intense chronique, léthargie récurrente, ensuite dysarthrie périodique et troubles de la mémoire empirant...**

Signes apparus depuis 3 années : une tachy-arythmie cardiaque isolée, confirmée tachycardie-extrasystolie ventriculaire subite d'étiologie inconnue et devenue chronique avec des crises ayant commencé de nuit comme des courants nerveux électriques pré-mortem (nécessitant la prise d'un bloqueur des nerfs cardiaques, anti-arythmique très régulièrement, sinon récidive immédiate à 5 heures du matin...), oppression respiratoire et thoracique, tremblements des paupières par périodes (spasmes diffus malgré calcium-magnésium), difficulté d'écriture progressivement apparue (dystonie des mains), contractures atroces et subites dans les mains, les pieds et dans la mâchoire pouvant survenir à tous moments, portage chronique de candida albicans aux mains résistant au traitement, pyodermite orale chronique...

Certains signes se sont aggravés au retrait récent des amalgames comme les maux de ventre, nausées ; suivis d'une conjonctivite aggravée, oppression respiratoire, douleurs musculaires, articulaires, insomnie, tachycardie malgré le ralentisseur, crampes dans les mains et la mâchoire, et grosse inflammation douloureuse de la mycose aux doigts...

5) CONSEQUENCES :

Médicales (syndromes, allergies ou maladies ayant pu être déclenchés par l'intoxication) : dépression, allergie oculaire, respiratoire et cutanée, tachy-arythmie cardiaque, crampes et dystonie des extrémités empêchant l'écriture, troubles de mémoire récurrents, mycose chronique et dysarthrie –contracture de mâchoire périodique.

Professionnelles :

Arrêt de travail : **oui, très fréquents lors des poses et déposes**

Perte d'emploi : **oui, très souvent**

Réorientation : **oui...**

Conséquences : **carrière brisée...et tracas financiers**

Sociales :

Reconnaissance de travailleur handicapé : **non**

Taux d'invalidité :

Prise en charge par une assurance privée : **non**

Vie privée : un désastre sur le plan humain et financier

6) TRAITEMENTS :

Avant le diagnostic de l'intoxication, avez-vous été orienté vers des psychologues / psychiatres ? **oui, psychothérapeutes**
Avec quels effets ? **uniquement pour soutien psychologique dans ces épreuves non reconnues pour leur cause exacte mais seraient seulement et exclusivement d'origine psychique...les troubles somatiques se sont aggravés au fil du temps.**

Date du diagnostic d'intoxication : **30 mars 2011, suite à plusieurs déposes d'amalgames**

Le diagnostic a-t-il été établi par un médecin : **vous rêvez !?**

Bénéficiez-vous actuellement d'un suivi médical pour votre intoxication : **non**

Analyses probantes (nom du laboratoire, dates) : - **en cours ; analyse sanguine à mes frais**

-

-

Régime Sans Gluten, Sans Laitages : **non**

Compléments (vitamines, minéraux, etc.) : **oui, divers par cures à faible dose depuis longtemps, pour espérer lutter contre la fatigue...mais aucun miracle en vue !**

Produit Chélateur				
Forme (gélule/IV)				
Dates ou Périodes				

Autre traitement (précisez) : **anti-inflammatoire par périodes, ralentisseur cardiaque quotidien depuis trois ans**

Efficacité : **assez peu efficaces**

7) ENVIRONNEMENT FAMILIAL :

D'autres membres de votre famille souffrent-ils d'intoxications imputables au mercure ou à d'autres métaux ? oui

Lien de Parenté	Symptômes, maladies potentiellement corrélées	diagnostic d'intoxication	Traitement approprié	Effets du traitement
mère	Lichen plan et candida albicans chroniques	non	non	aucun
	Troubles de la mémoire, dystonie d'écriture	non		
père	Chute des dents, cardiopathie, troubles neurologiques	non	non	aucun

8) EXPRESSION LIBRE : Je suis contente d'avoir trouvé votre site par hasard car on se moque quand je prétendais depuis longtemps que le mercure amalgame est toxique. J'y ai cru (aux mensonges sur la toxicité des amalgames et à l'endoctrinement intensif) jusque très récemment fin mars 2011 où j'ai pu faire enlever les derniers gros amalgames de mercure quelques mois après avoir avalé un précédent que le dentiste (précédent) avait refusé de m'enlever sous prétexte que tout cela est parfaitement « inoffensif ». Ensuite, après quelques recherches de publications scientifiques (innombrables et occultées), j'étais consternée par l'étendue des dégâts...

Après coup, mais un peu tard à cause de l'endoctrinement subit depuis fort longtemps, j'attribuerais tous mes troubles chroniques (datant depuis 30 ans et progressivement aggravés), en lien avec le mercure dentaire amalgamé en bouche depuis 40 années.

J'ai suivi pendant dix ans la psychothérapie préconisée en ce cas précis de troubles « nerveux », et mes troubles somatiques se sont encore aggravés depuis !! Et j'ai toujours fait « soigner » très régulièrement mes dents si bien qu'à la fin elles étaient toutes décorées d'un plombage au mercure... Devrais-je attendre ma mort pour qu'une biopsie prouve enfin l'imprégnation chronique au mercure qui me semble pour le moins évidente?

Or l'enseignement dans les Facultés médecine et dentaire omet de signaler que le mercure dentaire pourrait bien être toxique : au contraire, ils affirment que tout est bien dans le meilleur des mondes, les amalgames dentaires seraient « parfaitement inoffensifs et n'ont jamais meurtri personne ». Ce sont des « amalgames parfaitement étanches et stables dans le temps sur des dizaines d'années, parfaitement tolérés »...et pour comble : ils sont devenus « encapsulés » dans le conditionnement, donc seraient « inertes » en bouche...un matériau fort inoffensif et non corrosif...

Leur logique paraît consternante... Logique du Chapelier devenu fou ... Endoctrinement massif des personnels de santé !

Je pense à la détresse des intoxiqués chroniques au mercure (qui n'est pas prise en considération et carrément niée en France contrairement à l'intoxication aiguë des dentistes reconnue comme maladie professionnelle/ contradictions des termes).

Et dire que j'ai été alertée sur les dangers du mercure seulement grâce à la catastrophe radioactive du Japon qui m'a rappelé au bon souvenir de « la baie de Minamata » raconté au lycée...le mercure avait laissé des traces jusqu'en mer Arctique...et à l'époque (années 1980) on « plombait » les dents des adolescents à tour de bras.. tout en disant que les vapeurs de plomb de l'essence sont toxiques, mais pas celui du mercure dentaire...!

L'argument financier de tout cela ne tient pas, étant donné le nombre de malades d'Alzheimer en hausse exponentielle ainsi que les maladies auto-immunes en hausse constante, les nombreux dentistes atteints, de très nombreux travaux scientifiques prouvant la liaison toxicité due aux produits chimiques et métaux lourds (on déversait aussi des pesticides au mercure dans les champs).

Les effets secondaires vont avoir un coût difficilement maîtrisable? Difficile à dire, mais ce qui est certain c'est que la société Romaine antique aurait décliné intellectuellement et culturellement à cause du plomb des ustensiles de cuisine et des canalisations des eaux, plomb qu'ils croyaient inoffensif et non corrosif et dont il est prouvé qu'ils étaient tous intoxiqués chroniques...le parallèle avec le mercure ne vous inquiéterait-il toujours pas ?

Après avoir envoyé un dossier béton avec plein de documents et références de bibliographie à la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme), celle-ci a jugé ma demande irrecevable au mois d'avril 2012, un an après examen de ma demande d'indemnisation et d'interdiction des amalgames dentaires, au prétexte que les termes d'"intoxication" ou d'"empoisonnement " au mercure dentaire sont des "abus de langage"...et m'ont donc annoncé que tous mes documents seront détruits selon une procédure normale et que je n'aurais plus droit à aucun recours en justice.